

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 septembre 2021

VISANT À AMÉLIORER L'ÉCONOMIE DU LIVRE ET À RENFORCER L'ÉQUITÉ ENTRE
SES ACTEURS - (N° 4229)

Adopté

AMENDEMENT

N° AC28

présenté par
Mme Bannier, rapporteure

ARTICLE 5

À l'alinéa 15, après les deuxième et troisième occurrence du mot :

« de »,

insérer le mot :

« la ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.